

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Ce formulaire vous permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et l'article 2 de son décret d'application imposent la déclaration des éléments suivants : le nom, la profession, le domicile et la nationalité de celles et ceux qui sont chargés de l'administration de votre association.

Les données nominatives personnelles contenues dans cette liste ne feront l'objet d'aucune saisie permettant la constitution d'un fichier nominatif.

Cette liste est communicable à toute personne en faisant la demande.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

TOURNUGEOIS VIVANT

Numéro de dossier RNA : W715003121

Numéro SIREN/SIRET :

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

Palais de justice

PLACE des casernes

71700 Tournus

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

Vous souhaitez faire une déclaration de modification de la liste des personnes chargées de l'administration.

Date de la décision de l'organe délibérant : 03/06/2019

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : 12/06/2019

Nom et qualité du déclarant : MORIN Membre de la direction collégiale

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

TOURNUGEOIS VIVANT

Numéro de dossier RNA : W715003121

Dirigeant 1

Fonction dans l'association : Membre de la direction collégiale

Civilité : M

Nom : MORIN

Nationalité : Française

Prénom(s) : GÉRARD

Profession : RETRAITÉ

ADRESSE :

Étage, escalier, appartement :

Immeuble, bâtiment, résidence :

N° et nom de la voie : 1 RUE DU CHÂTEAU

Lieu-dit ou boîte postale : DULPHEY

Code Postal : 71240

Commune / Localité : MANCEY

Etat / Province :

Pays : FRANCE

Dirigeant 2

Fonction dans l'association : Membre de la direction collégiale

Civilité : Mme

Nom : BRAILLON

Nationalité : Française

Prénom(s) : CÉLINE

Profession : FONCTIONNAIRE

ADRESSE :

Étage, escalier, appartement :

Immeuble, bâtiment, résidence :

N° et nom de la voie : PORT FLEURVILLE

Lieu-dit ou boîte postale :

Code Postal : 71260

Commune / Localité : MONTBELLET

Etat / Province :

Pays : FRANCE

Dirigeant 3

Fonction dans l'association : Membre de la direction collégiale

Civilité : M

Nom : DOUSSAU

Nationalité : Française

Prénom(s) : FÉRARD

Profession : VITICULTEUR

ADRESSE :

Étage, escalier, appartement :

Immeuble, bâtiment, résidence :

N° et nom de la voie : 3 CHEMIN DES
PENDANTS

Lieu-dit ou boîte postale :

Code Postal : 71290

Etat / Province :

Commune / Localité : PRETY

Pays : FRANCE

Dirigeant 4

Fonction dans l'association : Membre de la direction collégiale

Civilité : Mme

Nom : DUBART

Nationalité : Française

Prénom(s) : CÉCILE

Profession : BOULANGERE
PAYSANNE

ADRESSE :

Étage, escalier, appartement :

Immeuble, bâtiment, résidence :

N° et nom de la voie : ROUTE DE MONTBELLET

Lieu-dit ou boîte postale :

Code Postal : 71260

Etat / Province :

Commune / Localité : MONTBELLET

Pays : FRANCE

Dirigeant 5

Fonction dans l'association : Membre de la direction collégiale

Civilité : M

Nom : BADOT

Prénom(s) : LIONEL

Profession : CHARGE DE

Nationalité : Française

PROJET

ADRESSE :

Étage, escalier, appartement :

Immeuble, bâtiment, résidence :

N° et nom de la voie : 1 CHEMIN DU TREMBLAY

Lieu-dit ou boîte postale : DULPHEY

Code Postal : 71240

Commune / Localité : MANCEY

Etat / Province :

Pays : FRANCE

Dirigeant 6

Fonction dans l'association : Membre de la direction collégiale

Civilité : Mme

Nom : PINSON

Nationalité : Française

Prénom(s) : MARIE-CLAIRE

Profession : ASSISTANTE DE
DIRECTION

ADRESSE :

Étage, escalier, appartement :

Immeuble, bâtiment, résidence :

N° et nom de la voie : 440 VIEILLE ROUTE

D'OZENAY

Lieu-dit ou boîte postale :

Code Postal : 71700

Commune / Localité : TOURNUS

Etat / Province :

Pays : FRANCE

"La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association."